

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté - Patrie



**FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

sous les auspices de l'ECOSOC

**PRESENTATION DU RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT
DE L'INTEGRATION DES ODD DANS LES INSTRUMENTS
NATIONAUX DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

**Déclaration de Son Excellence Dr Komi Selom KLASSOU,
Premier Ministre de la République Togolaise, Chef du
Gouvernement**

New York, le 20 juillet 2016

Monsieur le Président,

Monsieur le Président de l'ECOSOC,

Monsieur le Sous-Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations,

Mesdames et Messieurs les participants au Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable,

Je voudrais tout d'abord, au nom du Président de la République et au nom du gouvernement togolais, vous féliciter, ainsi que l'ensemble du Système des Nations Unies, pour avoir tenu le pari d'organiser ce Forum Politique de Haut Niveau, amenant toute la communauté internationale à s'engager effectivement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des accords de la COP21 conclus à Paris en décembre dernier.

Le Togo s'honore de prendre part à cet événement de très haute importance pour présenter le rapport sur l'état d'avancement de l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) dans ses instruments nationaux de planification du développement.

Dans cette optique, je m'en voudrais de ne pas exprimer, avant tout, la profonde gratitude du peuple togolais à l'endroit de tous les partenaires au développement, et particulièrement du Système des Nations Unies, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié tout au long du cheminement pour redresser notre économie suite à la longue période de crise que le pays a traversée.

Mesdames et Messieurs,

Ma présentation abordera les points suivants :

D'abord, je vous présenterai brièvement le contexte socio-politique et économique du Togo ;

Ensuite, les instruments nationaux de planification et leur lien avec les ODD ;

Pour suivre, je déclinerai la feuille de route par laquelle le processus d'intégration est faite en mettant en exergue les activités déjà accomplies et celles à venir ;

Enfin, avant de conclure, j'aborderai aussi les questions institutionnelles et les questions de financement des ODD.

S'agissant du contexte socio-politique et économique du Togo ;

Il a été marqué par les difficultés des années 1990-2005 avec des répercussions néfastes sur la situation économique et sociale. Il s'en est suivi un fort désinvestissement dans tous les secteurs en particulier dans l'agriculture, l'éducation, la santé, les infrastructures économiques, ainsi qu'une atteinte à la capacité de nos administrations à concevoir et à mettre en œuvre efficacement des politiques de développement.

En conséquence, l'incidence de la pauvreté s'est accrue et touchait près de deux togolais sur trois en moyenne, dont trois sur quatre en milieu rural.

En 2006, grâce au consensus politique retrouvé, nous avons pu engager un vaste programme de réformes macroéconomiques, structurelles et sectorielles incluant l'assainissement des finances publiques et du secteur financier ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gestion des entreprises publiques.

Les résultats encourageants produits par la mise en œuvre des réformes, ont permis un réengagement des partenaires et surtout l'atteinte, en décembre 2010 par le Togo, du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), nous donnant droit à un important allègement de la dette extérieure.

Ainsi, notre économie a retrouvé le chemin de la croissance. Le taux de croissance moyen du Produit Intérieur Brut réel qui était d'environ 1% pendant la période de crise a dépassé 5% au cours de ces cinq dernières années.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les instruments de planification du développement qui prévalent au Togo, qu'il s'agisse des documents successifs de stratégie de réduction de la pauvreté ou des politiques sectorielles, ils sont tous fondés sur la stratégie nationale de développement basée sur les OMD pour la période 2006-2015,

ce qui signifie qu'ils intégraient déjà un grand nombre de principes adoptés par l'agenda 2030, notamment, le principe de l'inclusion qui se manifeste entre autres par la participation de tous les acteurs à la conception et à la mise en œuvre des stratégies mais aussi par la nécessité de tenir compte des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

En outre, le Gouvernement s'est doté d'une stratégie nationale de développement durable pour renforcer la prise en compte de la composante environnementale puis d'une stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) pour la période 2013-2017.

Dans le cadre de la SCAPE, les actions du Gouvernement sont focalisées sur la fourniture de services sociaux aux communautés à la base notamment, l'eau potable, l'assainissement, une éducation de qualité, des services de santé qui se rapprochent de plus en plus des populations vulnérables et des initiatives de promotion de l'emploi surtout en faveur des jeunes.

De plus, avec la création du Fonds National de la Finance Inclusive, le Gouvernement est en train de lever progressivement le défi de l'exclusion financière en proposant des services financiers adaptés aux jeunes, aux agriculteurs et aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables pour leur permettre d'accéder plus facilement aux opportunités économiques et sortir de la pauvreté.

Par ailleurs, le Gouvernement a investi massivement ces dernières années dans les infrastructures portuaires, aéroportuaires, routières, énergétiques et dans les technologies de l'information et de la communication pour favoriser une accélération de la croissance.

Il en est de même pour les secteurs porteurs de croissance comme l'agriculture et les services qui sont plus proches de la sphère des pauvres.

Il résulte de tous ces efforts, une réduction notable de l'incidence de la pauvreté qui est passée de 61,7% en 2006 à 55,1% en 2015.

Monsieur le Président,

Malgré les résultats enregistrés, force est de constater que les défis de développement du Togo restent importants et nécessitent de nouvelles approches en matière de développement.

C'est à ce stade que j'aborde à proprement parler, le processus **d'intégration des ODD dans les instruments de planification.**

Ce processus a démarré depuis 2012. En effet, le Togo a eu le privilège de participer aux différentes phases de consultations sur la vision du développement post-2015.

Ces consultations ont constitué une riche expérience de sensibilisation et d'échanges avec les différentes couches socioprofessionnelles du pays sur leurs aspirations les plus profondes.

Le Togo se félicite de constater la forte convergence entre les conclusions de ses consultations nationales et le résultat du processus intergouvernemental contenu dans les Objectifs de développement durable.

Je me réjouis également que, depuis 2013, le Togo ait été retenu avec Belize par l'ECOSOC, comme pays pilote dans la mise en œuvre du développement durable dès que la communauté internationale a initié les consultations pour l'agenda de développement pour l'après 2015. Dans ce sens, se fondant sur la faiblesse des capacités de ses administrations, le Togo a élaboré de manière participative, avec l'appui du PNUD et du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, un programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'Etat pour le développement durable dont la mise en œuvre constitue une des clés de la réussite du processus en permettant le renforcement du capital humain et des capacités institutionnelles.

Dans le même ordre d'idées, partant des orientations de notre stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), nous avons conçu un document-cadre de notre système de planification avec les contributions de toutes les parties prenantes au processus de développement, afin

d'assurer la cohérence temporelle et spatiale de la gestion du développement et d'inscrire l'action publique dans une perspective à court, moyen et long terme. A partir de ce document-cadre, nous élaborons un Plan National de Développement Durable

Monsieur le Président,

Après l'adoption des ODD en septembre 2015, le Togo a entrepris plusieurs activités dans le cadre de la préparation pour l'intégration de manière globale et coordonnée de ces objectifs dans les stratégies et politiques de développement. Au nombre de ces activités figure la tenue à Lomé en décembre 2015 du premier atelier des pays francophones sur l'intégration des ODD dans les politiques de développement et son appropriation par les différents acteurs locaux et nationaux tant des secteurs public, privé que de la société civile. Plus d'une centaine d'acteurs du développement, nationaux et sous-régionaux, ont été formés sur les outils et la méthodologie et ont défini une feuille de route pour cette intégration.

De plus, dans le cadre de l'élaboration du rapport que nous vous présentons aujourd'hui, des consultations nationales ont eu lieu ainsi qu'une revue des politiques sectorielles, impliquant activement l'administration publique, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement.

Cette approche inclusive a sans nul doute renforcé l'appropriation de ce nouveau programme mondial par les parties prenantes et favorisé leur mobilisation effective.

En outre, avec l'appui de l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), le Togo a organisé récemment un atelier afin d'outiller les participants à l'analyse des cadres stratégiques de planification en vue de déterminer collectivement les cibles prioritaires. Ainsi, une première base de cibles prioritaires des ODD pour notre pays a été retenue.

A ce stade le déroulement du reste de la feuille de route nous conduira à la validation nationale du Plan National de Développement Durable à fin décembre 2016.

Ainsi, il sera question de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPE et de la revue des politiques sectorielles nous permettant d'analyser les synergies additionnelles à rechercher par rapport aux ODD, d'identifier et d'apporter les ajustements qui s'imposent aux politiques existantes afin de renforcer leur efficacité économique, leur équité sociale et leur durabilité environnementale. Les orientations stratégiques du Plan national de développement durable qui en découleront vont permettre à coup sûr de combler les insuffisances constatées au niveau des résultats des OMD, de mieux ancrer la mise en œuvre des ODD en tenant à la fois compte des priorités nationales et des engagements au plan régional et continental.

Par ailleurs, pour une meilleure mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) au niveau sectoriel, régional et local, le Togo a opté pour la réalisation d'un atlas des ODD sur la base des résultats du processus consensuel de priorisation des cibles avec à la clé des indicateurs y afférant.

Monsieur le Président,

En attendant la finalisation et l'adoption du plan national de développement durable, le Gouvernement poursuit ses efforts dans la mise en œuvre de projets phares visant à ne laisser personne pour compte. C'est ainsi que, face aux défis et enjeux nationaux d'une part et tirant les leçons de l'analyse des causes de la pauvreté et en vue d'accélérer l'inclusion sociale à la base d'autre part, le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, a placé le quinquennat actuel (2015-2020) sous le sceau du mandat social. Aussi, le gouvernement, avec l'appui technique du PNUD, s'est-il engagé en 2016 dans un vaste **Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)** initié par le Chef de l'Etat, qui vise l'amélioration significative et concrète des conditions de vie des populations vulnérables vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services socio-économiques de base et la réduction des inégalités sociales dans notre pays. Comme on peut le constater, le PUDC, dont l'approche est basée sur la définition d'actions concertées avec la population, constitue un véritable outil destiné à contribuer efficacement à l'atteinte des ODD.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'aborder rapidement **le dispositif de pilotage et de coordination.**

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la SCAPE, il a été mis en place le dispositif institutionnel de coordination, de suivi, et de l'évaluation des politiques de développement (DIPD) composé du conseil national de pilotage des politiques de développement, des comités sectoriels, du comité Etat-donateurs, ainsi que des comités régionaux et locaux de suivi participatif.

Comment financer cet ambitieux programme ?

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Pour le financement et le partenariat pour la réalisation des ODD, le Togo poursuit les efforts déjà engagés en matière de mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes.

Sur le plan interne, nous avons engagé des réformes importantes permettant une meilleure mobilisation des ressources fiscales en créant par la loi du 14 décembre 2012 l'Office togolais des recettes (OTR) regroupant en une seule entité, les services des douanes et des impôts, soumis à un contrat de performance.

La création de l'OTR marque l'engagement du Togo à privilégier de façon rationnelle la mobilisation des ressources internes pour le financement du développement. Les résultats de cet office au cours des deux dernières années nous confortent dans la pertinence de notre vision et de notre action à cet égard. En effet, cet office permet une amélioration notable de la collecte des recettes fiscales qui sont passées de 16% du PIB en 2013 à l'équivalent de 20,2% du PIB en 2015. Ceci s'ajoute aux nouvelles mesures relatives à la collecte, à l'assainissement et à une meilleure allocation des ressources publiques.

Nous comptons aller plus loin, afin d'innover en matière de politique fiscale et de faire en sorte que le secteur privé joue véritablement son rôle de moteur de création de richesses et d'emplois en matière de développement durable.

C'est pour cela que nous avons fait appel au système des Nations Unies et comptons mobiliser de nouveaux partenaires pour nous accompagner dans la définition et la mise en œuvre d'une politique fiscale innovante en faveur du développement durable.

Sur le plan externe, le Togo, en sa qualité de pays pilote, compte mener avec les pays de la sous région, des réflexions approfondies pour asseoir les mécanismes de financement, le captage de ressources appropriés et nécessaires, les centres de recherche et d'innovation capables d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable.

Outre les flux de l'aide publique au développement et les montages institutionnels d'appui à la mise en œuvre des ODD, le Togo entend optimiser le financement de ses besoins en infrastructures en tirant profit des opportunités offertes par les partenariats public-privé. La mobilisation de la diaspora togolaise et d'autres financements innovants constitue également un axe important de la stratégie du gouvernement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En guise de conclusion, je voudrais noter que l'une des leçons clés dans la mise en œuvre des ODD est l'anticipation dans la mise en place des conditions de réalisations. C'est grâce à cette anticipation que le Togo a déjà formulé trois programmes phares qui prennent en compte de manière explicite les ODD à savoir : le programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'Etat pour le développement durable, le programme d'urgence de développement communautaire et le programme d'appui aux populations vulnérables.

J'invite donc tous les partenaires à œuvrer de façon à promouvoir un partenariat régional et mondial renforcé pour mobiliser toutes les énergies et toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme mondial de développement durable, dont dépend l'avenir de notre humanité.

Pour sa part, le Togo, sous le leadership du Président de la République, s'engage à poursuivre sans relâche ses efforts pour que personne ne soit laissé pour compte au sein de notre population. Le Togo, par ma voix et en ma qualité de chef du gouvernement, réitère son engagement à promouvoir la réalisation des ODD conformément à l'agenda à l'horizon 2030. Mais vous convenez avec moi que sans la paix et la sécurité, la mise en œuvre des ODD serait un vœu pieu.

Dans cette optique, le Gouvernement considère les questions de sécurité et de paix comme un préalable au succès des politiques de développement et de réduction de la pauvreté. A ce sujet, permettez-moi de vous annoncer que le Togo va abriter en octobre prochain, un sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique.

Je saisis enfin l'occasion que m'offre cette tribune, pour lancer un appel à une mobilisation générale en faveur des ODD en vue d'œuvrer activement pour le succès de la mise en œuvre de la vision commune dont nous nous sommes dotée et la concrétisation de cet avenir que nous voulons, en accompagnant de manière plus soutenue tous les Etats du monde afin que, à l'horizon 2030, aucune personne ne se sente laissée pour compte sur la planète.

Je vous remercie.